

**REUNION D'EXPERTS SUR LE ROLE DE LA FEMME DANS LA  
GESTION DE L'EAU ET PLUS PARTICULIEREMENT DANS LE  
SECTEUR IRRIGUE  
DANS LES PAYS D'AFRIQUE DU NORD  
ET DU PROCHE-ORIENT**

**RAPPORT**

**HAMMAMET, TUNISIE, 18-20 AVRIL 2006**

**Bureau sous régional de la FAO pour l'Afrique du Nord  
Institut National Agronomique De Tunis**

## **Objectifs de développement du Millénaire :**

*Les 189 Etats Membres de l'Organisation des Nations Unies se sont engagés à réaliser, d'ici à 2015, huit objectifs dont les trois suivants concernent la réunion d'experts de Hammamet :*

- 1- Réduire l'extrême pauvreté,*
- 3- Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes*
- 7- Assurer un environnement durable*

# **SOMMAIRE DU RAPPORT**

## **1. INTRODUCTION**

## **2. CONTEXTE**

## **3. OBJECTIFS**

## **4. PARTICIPANTS**

## **5. DEROULEMENT DE LA REUNION D'EXPERTS**

## **6. LECONS TIREES DES TRAVAUX DE LA REUNION D'EXPERTS**

### **6.1.Situation/Caractéristiques**

#### **A - Généralités**

#### **B - Rôle des femmes dans la gestion de l'eau et dans l'irrigation**

### **6.2. Contraintes énoncées**

#### **A- Contraintes communes aux pays**

#### **B- Contraintes spécifiques**

## **7. CONCLUSION**

## **8. RECOMMANDATIONS GENERALES**

**ANNEXE I. SYNTHÈSE DES RESULTATS DES TRAVAUX DE GROUPES**

**ANNEXE II. PROGRAMME REALISE**

**ANNEXE III. PLAN DU RAPPORT DES PAYS**

**ANNEXE IV. LISTE DES PARTICIPANTS**

## 1. INTRODUCTION

Le présent rapport retrace le déroulement de la Réunion d'Experts sur « **le rôle de la femme dans la gestion de l'eau et plus particulièrement dans le secteur irrigué dans les pays d'Afrique du Nord et du Proche-Orient** ». Cette réunion a eu lieu à Hammamet, Tunisie, du 18 au 20 Avril 2006. Elle a été initiée et financée par la FAO, à travers le Bureau Sous-Régional pour l'Afrique du Nord, basé à Tunis, et le Bureau Régional pour le Proche Orient, basé au Caire, et organisée en collaboration avec l'Institut National Agronomique de Tunisie. Dans ce rapport, sont fournies les informations sur le contexte qui a prévalu à l'idée d'une telle réunion et sur le déroulement des travaux. Il comporte, également, une synthèse des présentations et souligne les contraintes communes relevées ainsi que les recommandations formulées.

Les informations détaillées font l'objet d'Annexes.

## 2. CONTEXTE

Le thème du développement et de la gestion durable des ressources naturelles et de la protection de l'environnement jouit, depuis quelques décennies, d'une attention particulière aussi bien de la part des pays que des instances internationales. Ce thème est d'autant plus important pour les pays du Maghreb et du Moyen-Orient où les problèmes de disponibilité des ressources en eau et de désertification se posent avec un acuité de plus en plus accrue. A cet effet, la FAO, a fait de ce thème une priorité au cours des Conférences Régionales sur l'Agriculture organisées tous les 2 ans par le Bureau Régional pour le Proche Orient, et dont la plus récente s'est tenue au Yémen, au courant du mois de mars 2006. De plus, ce thème concerne au moins 3 des objectifs de développement du Millénaire, et se déroule au cours de la décennie des Nations Unies de l'eau (2004-2014). Plus particulièrement, l'année 2006 a été décrétée, par les Nations Unies, *année des Déserts et de la Désertification*.

Pour aider les pays membres à mettre en application les textes réglementaires et les recommandations issus des forums et des conférences internationales sur le développement durable, la FAO, comme beaucoup d'autres institutions internationales, a initié, dans le cadre stratégique (Strategic Framework) de l'Organisation, des programmes qui sont mis en œuvre par les services techniques concernés. Parmi ces services, citons la division Genre et Développement (SDW), qui a élaboré le "*plan d'action Genre et Développement: 2002-2007*" dont l'objectif est d'"*aider les hommes et les femmes vivant en milieu rural à bénéficier d'un développement et d'une sécurité alimentaire durables en encourageant l'intégration de la problématique hommes-femmes dans la formulation des politiques, programmes et projets de développement rural*". A ces fins, des outils méthodologiques ainsi que des manuels ont été élaborés dont celui intitulé "*Genre et Irrigation*" mis au point avec la collaboration du Service

Ressources en Eau, Développement et Gestion de la FAO (AGLW). Ce service, qui veille à l'implication des femmes et des hommes dans la formulation et l'exécution des programmes de terrain, a, entre autres, mis en place le système mondial d'information sur l'eau et l'agriculture (programme AQUASTAT). Ce programme nécessite des données désagrégées selon le genre afin de procéder aux analyses permettant de mieux faire ressortir le rôle des femmes dans la gestion de l'eau en agriculture.

Le thème de cette réunion est un thème central pour la gestion des ressources naturelles, en général, et de l'eau en particulier eu égard aux rôles et aux activités des hommes et des femmes. En effet, lors de la conférence ministérielle sur les eaux douces tenue à Bonn en 2001, les représentants des gouvernements ont déclaré : « *la gestion des ressources en eau devrait être basée sur une approche participative ; à la fois, les hommes et les femmes devraient être impliqués et avoir la même voie dans cette gestion comme ils doivent se partager les bénéfices* ». Les femmes sont, dans leur quotidien, chargées d'un grand nombre de tâches dont certaines sont en relation directe avec les ressources en eau que ce soit à des fins domestiques ou agricoles et sont alors directement concernées par les questions y afférentes. Néanmoins, leur rôle est très peu visible et mérite d'être mieux élucidé à travers des études de cas en vue de les impliquer, au même titre que les hommes, dans les politiques et programmes de développement de ce secteur.

Il est donc apparu important d'avoir des informations actualisées sur la situation réelle dans ce secteur, et de mettre en relief les éléments permettant de donner les mêmes chances et opportunités aux femmes et aux hommes pour ce qui est de l'accès aux ressources et services liés à la gestion de l'eau et, plus particulièrement, l'eau d'irrigation.

C'est dans ce contexte que la réunion d'experts a été organisée. Le gouvernement tunisien à travers le Ministère de l'Agriculture et des Ressources Hydrauliques, a encouragé cette initiative, et l'organisation de cette réunion a été confiée à l'Institut National Agronomique de Tunisie (INAT), aussi bien pour les aspects scientifiques qu'organisationnels.

### **3. OBJECTIFS**

Les objectifs de cette réunion étaient :

- 1) de réunir des experts du domaine des ressources en eau en vue de dégager, à travers les présentations et les discussions, l'importance du rôle des femmes dans ce domaine,
- 2) de rendre plus visibles les tâches assumées par les femmes dans la gestion des ressources en eau et dans les activités liées à l'irrigation dans les pays du Maghreb et du Moyen Orient,
- 3) d'élaborer des recommandations pour une meilleure implication des femmes dans la gestion des ressources en eau et dans les activités liées à l'irrigation dans les pays du Maghreb et du Moyen Orient,

- 4) de proposer des solutions techniques pratiques indispensables pour l'amélioration de la condition féminine dans ces domaines et pour un développement durable de ces ressources.

#### **4. PARTICIPANTS**

La réunion a regroupé des experts et spécialistes en matière de gestion des ressources en eau et des périmètres irrigués venus de l'Algérie, de Djibouti, du Liban, de La Libye, de la Mauritanie, du Maroc et de la Tunisie. Elle a été également appuyée par la participation de spécialistes des questions sociales, économiques et juridiques ainsi que des experts en matière de l'approche genre. Des personnels d'encadrement du secteur de l'agriculture au niveau décentralisé, et plus particulièrement, des vulgarisatrices ont pris part à la réunion.

#### **5. DEROULEMENT DE LA REUNION D'EXPERTS**

L'ouverture officielle de la réunion a été inaugurée par M. SINACEUR Mustapha, Représentant Sous-Régional de la FAO pour l'Afrique du Nord, et M. LEBDI Fethi, Directeur Général de l'Institut National Agronomique de Tunisie. Etaient également présents à l'ouverture de la réunion M. BAZZA Mohamed, Fonctionnaire Principal en Ressources en Eau et Irrigation au Bureau Régional de la FAO pour le Proche-Orient au Caire, M. NAJIB Reza, expert en Ressources en Eau au Bureau Sous Régional de la FAO pour l'Afrique du Nord, à Tunis, Mme LAMBROU Yanna, Fonctionnaire Principale en Genre et Développement Durable au Service Genre et Développement de la FAO, Rome, Mme FRENKEN Karen, Fonctionnaire en Ressources en Eau et Irrigation, Service Ressources en Eau, Développement et Gestion de la FAO, Rome, Mme LARBI Fatma, chargée de Mission et Directeur du Bureau d'Appui de la Femme Rurale au Ministère de l'Agriculture et des Ressources Hydrauliques de Tunisie, et Mme BOU-SALAH Fatiha, précédemment Fonctionnaire Principale en Genre et Développement au Bureau Régional de la FAO pour le Proche-Orient, en qualité de personne ressource.

A côté des représentants des pays et des experts, les représentants de l'Union du Maghreb Arabe (UMA), du PNUD, de l'ICARDA, de la BAD, de la Coopération italienne en Tunisie, du Centre Méditerranéen pour la réduction de la vulnérabilité et de l'OSS, ont pris part à la séance d'ouverture ainsi qu'aux travaux de la réunion.

Dans son allocution d'ouverture, M. Sinaceur a rappelé les principaux appuis de la FAO aux initiatives des pays membres dans le domaine du développement agricole et rural, du développement et de la gestion des ressources en eau, et de l'égalité entre les hommes et les femmes pour l'accès aux ressources et services. Il a listé, en particulier, les actions menées en Tunisie, parmi lesquelles un Projet d'Assistance Technique (TCP), initié et mis en œuvre

avec le Ministère de l'Agriculture et dont le résultat était la formulation, en 1998, d'une stratégie d'intégration de la femme au développement en Tunisie, et l'organisation d'un l'Atelier régional de Formation de Formateurs en Analyse Socio-économique selon le Genre (ASEG), auquel avaient participé des formateurs venus de 7 pays du Proche-Orient.

De son côté, Mr.BAZZA a insisté sur l'importance du thème de la réunion tout en signalant que 4 femmes sont actuellement ministres de l'eau et de l'environnement dans le monde. Il a souligné la satisfaction de la FAO de voir les questions de la place et du rôle des femmes dans la gestion de l'eau et l'irrigation dans les pays du Maghreb et du Moyen-Orient traitées dans cette réunion en raison du manque de données sur ces aspects. Il a particulièrement déclaré que : *"La connaissance de la situation et des contraintes auxquelles font face les femmes rurales, et plus particulièrement, celles qui travaillent dans l'agriculture de subsistance, pourrait aider l'organisation à mieux intégrer la dimension genre dans les programmes d'appui aux gouvernements en matière de modèles de gestion des ressources en eau et de l'irrigation pour un développement rural durable"*.

La réunion a eu lieu en salle pendant les deux premiers jours à Hammamet, la troisième journée a été consacrée à une sortie sur le terrain dans la région du Cap Bon. Les travaux se sont déroulés en séances plénières et en groupes restreints. Les participants/tes ont fait des présentations sur "le rôle de la femme dans la gestion des ressources en eau, et plus particulièrement dans l'irrigation" dans leur pays, selon un plan indicatif proposé par les organisateurs de la réunion. Sur la base des informations recueillies au cours des présentations et des principales contraintes relevées, les participants ont eu des échanges et procédé à la formulation de recommandations relatives à l'amélioration de l'intégration des femmes dans les programmes de gestion de l'eau et de l'irrigation. Un guide a été utilisé au cours des travaux, dans lequel étaient mentionnées: les contraintes énoncées, les recommandations formulées ainsi que les modalités de leur mise en œuvre. Les travaux de groupes ont concerné les principales contraintes relevées, à savoir : la formation et l'information des femmes productrices et le personnel d'encadrement de proximité (tâches, formation).

Trois groupes ont été constitués: le premier groupe a travaillé sur la formation et l'information des femmes productrices et de l'encadrement, le second a traité les indicateurs et outils d'intégration du genre dans la gestion de l'eau en agriculture, et le troisième groupe a s'est intéressé au profil du personnel chargé de l'appui de proximité. Les résultats des travaux de groupes ont été présentés en séance plénière et sont récapitulés en Annexe I.

La visite de terrain était également très fructueuse. Elle a permis de confronter les informations qui ont fait l'objet de débats durant les séances en salle avec la réalité du terrain. La première visite a été réservée à une exploitation agricole gérée par une femme ingénieur et a permis aux participants de se rendre compte du défis de mise en place de cette exploitation et des contraintes quotidiennes de sa gestion. La seconde visite est celle d'une exploitation privée relevant d'un groupement à caractère collectif qui a été choisie pour sa situation au centre d'un périmètre irrigué et pour la place occupée par les femmes ouvrières. Les

participants ont pu apprécier la difficulté des tâches assumées par les femmes et leur situation par rapport aux ouvriers hommes. Enfin, les participants ont été accueillis par les responsables d'un groupement relevant du programme d'appui aux périmètres publics irrigués de l'extrême Nord-Est de la Tunisie. Au terme de la présentation de ce programme, des discussions et des échanges ont eu lieu avec les exploitants/exploitantes, ainsi qu'avec le personnel d'encadrement.

Les principales données contenues dans les communications présentées lors de cette réunion, notamment la situation, les contraintes ainsi que les recommandations sont synthétisées ci-dessous. Il est à signaler que tout au long des travaux de la réunion, les termes femmes rurales au pluriel et femme rurale au singulier ont été utilisés. Les données désagrégées par sexe sont contenues dans certaines communications, ce qui donne un aperçu de la dimension genre en ce qui concerne certaines caractéristiques et contraintes rencontrées.

## **6. SYNTHÈSE ET LEÇONS TIRÉES DES TRAVAUX DE LA RÉUNION D'EXPERTS**

**Les présentations faites lors de la réunion sont de deux types :**

- **des rapports des études de cas régionales effectuées conformément à des modèles d'enquête et de présentation proposés par les organisateurs,**
- **des présentations de travaux de recherche et de synthèses techniques, en relation directe avec le thème de la réunion.**

**Sur la base de ces présentations et des rapports fournis, une analyse de synthèse est effectuée en vue de faire ressortir les similitudes et les différences entre les cas étudiés et d'en tirer des conclusions pratiques et des recommandations.**

### **6.1. Situations et Caractéristiques**

#### **A – Situations des femmes dans le secteur agricole**

D'une manière générale, le rôle des femmes dans la gestion de l'eau et en particulier dans l'irrigation est fortement lié à sa situation par rapport au secteur de l'agriculture. Il est donc important d'avoir une connaissance de cette situation en vue de mieux percevoir les questions objet de la réunion des experts réservée au rôle de la femme dans la gestion de l'eau et plus particulièrement dans le secteur irrigué dans les pays d'Afrique du nord et du Proche Orient.

La participation des femmes rurales aux travaux agricoles est étroitement liée à la situation socio-économique de la famille. En se basant sur ce critère, trois catégories de situations peuvent être dégagées et où les femmes ne jouent pas le même rôle :

- les exploitations de tailles importantes selon le contexte agricole, les femmes sont peu ou pas du tout impliquées dans les travaux agricoles,

- les exploitations de tailles moyennes gérées directement par la famille : dans ces cas, les femmes assument, à côté de ses tâches adomociles, des responsabilités au niveau de l'exploitation et participent, pour la plupart, aux tâches de semis, sarclage, billonnage, récolte, ...En parallèle, les femmes s'occupent des petits élevages vu les intérêts immédiats qu'il présente pour sa famille surtout en matière d'équilibre alimentaire.

- les exploitations de tailles très réduites : dans ces cas, les femmes peuvent se trouver dans une situation de responsabilité absolue pour toutes les tâches agricoles, à l'exception de la commercialisation, les hommes partent généralement chercher du travail ailleurs. Elles peuvent également travailler ouvrières dans des exploitations voisines lors des périodes creuses de leur exploitation.

- Enfin, les femmes qui travaillent comme ouvrières salariées ont une situation bien différente : elles mènent souvent des activités plus spécifiques telles que le déserbage, le semis, l'épandage de fertilisants ainsi que la récolte. Elles sont également très actives dans la transformation et la conservation des produits d'origine végétale et animale, lesquelles sont destinées surtout à la consommation familiale. Elles mènent par ailleurs des activités d'artisanat pour améliorer le revenu de leur famille : tissage, vannerie, poterie essentiellement.

- *Activités dans le secteur agricole*

Pour les pays concernés par les études de cas (Algérie, Djibouti, Maroc, Mauritanie, Liban et Tunisie), l'implication des femmes dans le secteur agricole varie énormément conformément à l'importance de la population agricole active. D'après les statistiques fournies dans les rapports des experts, on peut distinguer deux groupes de pays :

- un groupe de pays urbanisés, ayant un taux d'urbanisation supérieur ou égal à 75%, c'est le cas du Liban (88%) et Djibouti (75%). Il est évident que pour ce groupe, la population agricole active est réduite et l'implication des femmes est limitée.
- Un groupe de pays moyennement urbanisés où le taux d'urbanisation est aux alentours de 50%, en moyenne. Dans ce pays les femmes assument un rôle très important dans le secteur agricole. *Naéanmoins, les données fournies sont insuffisantes pour bien caractériser ce rôle par pays.*

Toutefois, d'après les statistiques officielles, le nombre de femmes actives dans le secteur agricole est de 30% en moyenne. Pour l'Algérie, 18% de la population active dans le secteur de l'Agriculture est féminine (S. BELLACHE). Toutefois, ces chiffres ne reflètent pas la réalité, car ils ne prennent pas en considération le travail non rémunéré que les femmes réalisent dans les exploitations familiales et qui dépasse parfois 90%.

- *Propriété de la terre*

Il est difficile de caractériser l'accès des femmes à la propriété terrienne ; néanmoins, une certaine similarité peut être dégagée pour les pays concernés : rares sont les femmes qui possèdent des terres car aussi bien l'état que les traditions et les coutumes ont pérennisé cette rareté (ZRIRA, Maroc) ; les terres agricoles récupérées ont été attribuées presque exclusivement aux hommes. Par conséquent, un nombre très limité de femmes bénéficient de la propriété foncière à titre individuel et collectif. Les terres exploitées par les femmes sont de faible qualité et présentent de nombreuses contraintes qui limitent leur capacité de production et leur productivité. En général, le taux de femmes propriétaires ou gestionnaires des exploitations est faible (10 – 15%, en moyenne) : 4.1% en Algérie, 7 % au Liban et 14% au Maroc.

- *Age des femmes actives dans le secteur agricole*

D'une manière générale, la population agricole devient de plus en plus âgée, les jeunes ont tendance à fuir le secteur agricole au profit des autres secteurs plus attractifs et garantissant, dans la plus part des cas, une situation plus stable et une rémunération plus sûre. Plus particulièrement, le développement des secteurs de l'industrie de textile et de manufacturiers a attiré une proportion importante de la main d'œuvre féminine ce qui justifie l'âge moyen élevé des femmes actives dans le secteur agricole ; bien qu'il varie d'un pays à un autre, il reste tout de même élevé et dépasse les 45% et ce malgré l'importance de jeunes femmes en milieu rural, par exemple, au Maroc, 70% des femmes rurales ont moins de 15 ans.

Toutefois, une tendance au rajeunissement des femmes dans l'agriculture et à l'augmentation de leur niveau d'éducation a été observée dans certain cas. En effet, dans de nombreux pays, des femmes diplômées/graduées sont de plus en plus présentes dans les exploitations agricoles, suite aux politiques et programmes de développement et d'investissement initiés par les pays, ce qui représente des potentialités humaines extraordinaires pour le développement rural.

- *Le nombre de femmes chefs d'exploitation*

Le rôle de chef d'exploitation agricole est assumé par les femmes dans des situations bien spécifiques et il n'est pas forcément lié à la propriété de la terre, notamment :

- pour les familles ayant des propriétés très limitées en taille, en potentialité ou en ressources, les productions agricoles restent insuffisantes pour subvenir à leur besoin ; les hommes vont chercher du travail dans les autres secteurs parallèles ou en villes et délèguent aux femmes la responsabilité de l'exploitation. Un exemple typique à citer

est celui de la région de Jaboulé au Liban où 25% des exploitations sont gérées par les femmes, les hommes sont partis dans les villes à la recherche du travail.

- en cas de décès du mari ou de divorce, les femmes sont amenées à assumer un rôle important dans l'exploitation

#### *- Niveau d'éducation*

Malgré les efforts consentis par les gouvernements dans l'éducation, le taux d'analphabétisme reste en général très élevé: il est de 87% au Maroc, 50% en Mauritanie et de 42% au Liban.

Dans certains pays, les femmes sont organisées en groupements ou en coopératives (cas de la Mauritanie, du Maroc et de la Tunisie).

Décrire l'activité principale et/ou secondaire des femmes rurales est peu aisé. En effet, elles peuvent être occupées toute la journée par des tâches agricoles, particulièrement pendant certaines périodes de travaux agricoles saisonniers intenses, telle que la situation observée durant la visite de terrain en Tunisie et où la récolte des fraises dure pendant plusieurs heures de la journée. De retour au foyer, elles ont la charge de toutes les activités "domestiques". Elles sont donc occupées pleinement entre les activités domestiques et les activités agricoles et d'élevage.

## **B- Rôle des femmes dans la gestion de l'eau et dans l'irrigation**

L'étude de l'histoire de l'évolution du monde rural en Afrique du Nord et au Moyen Orient permet de bien mettre en exergue le rôle assumé par les femmes dans la gestion de l'eau puisqu'elles avaient les charges de transport et de divers usages de l'eau aussi bien à des fins domestiques qu'agricoles. Dans la répartition traditionnelle des rôles, les femmes, par rapport à l'eau, sont censées assumer des fonctions essentiellement reproductives et domestiques, alors que les hommes sont plus axés sur des fonctions productives et publiques ; les rôles dans le domaine des ressources en eau étaient plus visibles. L'évolution du milieu rural (développement des activités marchandes, intensification de l'agriculture et modernisation des techniques de puisage de l'eau) a généré une multiplicité et une imbrication des tâches qu'il est devenu difficile d'apprécier la contribution de chacun des deux sexes ; particulièrement, les femmes se trouvent accablées par plusieurs tâches sans leur reconnaître, pour autant, une maîtrise d'une tâche donnée, elles sont souvent considérées comme aide et non comme partenaire dans la production agricole, elles effectuent les travaux mais ne participent pas souvent aux prises des décisions surtout en matière de gestion de l'eau et de l'irrigation.

Les femmes sont majoritairement absentes de la gestion de l'eau, bien qu'elles en soient les premières usagères et qu'il soit évident que les améliorations de cette gestion sont d'autant plus importantes lorsque les femmes sont mobilisées. Il faut proposer aux femmes une formation de base et favoriser l'acquisition de nouvelles capacités (relatives à l'instruction, à la technique, aux finances et à la gestion), ainsi que l'accès aux métiers de l'eau. Des cours de formation spécifiques permettraient aux femmes de s'investir dans les processus de prise de décisions au niveau communautaire, et/ou de leur apporter de nouvelles qualifications techniques.

A travers les études de cas et les présentations faites lors de la réunion ainsi que les discussions, une tentative de caractérisation et de comparaison des rôles des femmes dans le domaine de la gestion de l'eau et celui de l'irrigation, en particulier.

### *Rôles des femmes dans l'approvisionnement en eau potable*

Dans la majorité des pays, l'approvisionnement du foyer en eau est du ressort des femmes. En Tunisie, la femme intervient dans l'ensemble des tâches de l'irrigation, en particulier dans le maraîchage et l'arboriculture qui occupent 67% de la superficie irrigable. A Djibouti, dans les campements nomades ainsi que dans les centres urbains secondaires de l'intérieur (villes, villages et hameaux), les femmes assurent la presque totalité des activités de gestion de l'eau : transport et approvisionnement en eau des ménages ruraux à partir des bornes fontaines, des forages, des puits traditionnels ou cimentés ainsi que des retenues permanentes ou temporaires. Ce sont elles qui comme dans d'autres pays, ont en charge l'utilisation et la conservation de l'eau.

### *Rôle des femmes dans le secteur irrigué*

Le rôle des femmes dans le secteur de l'irrigation varie également d'un pays à l'autre. Toutefois, les femmes travaillent surtout au niveau de la parcelle : sarclage, semis, billonnage, confection des rigoles, ouverture et fermeture des vannes. La manipulation des équipements en amont, tâche nécessitant de la force physique, est surtout réalisée par les hommes. Quelquefois, elles participent à l'installation et à la mise en service des équipements. Le temps des femmes consacré à la conduite des irrigations varie d'une heure à huit heures par jour ; généralement, l'irrigation se fait tôt le matin, et peut durer de 1 jour à 7 jours par semaine, selon la demande en eau des cultures.

### *Rôle des femmes dans la planification et la gestion de l'eau*

Ce rôle a été peu traité par les participants en raison de manque d'informations ; néanmoins, il est possible de confirmer que les femmes ont une contribution très limitée quant à la planification et la gestion de l'eau à l'échelle de l'exploitation, elles exécutent plutôt les programmes d'utilisation de l'eau établis. Au niveau technique et administration centrale, les

femmes sont impliquées au tant que les hommes dans les tâches de planification et de gestion de l'eau.

#### *Participation des femmes aux prises de décisions*

En ce qui concerne la prise de décision, les femmes participent pour 80% à la décision concernant les dépenses du foyer. Pour ce qui est de la décision concernant l'exploitation agricole, elles sont moins de 50% à y participer, au Maroc ; en Tunisie, 60% ont répondu que ces tâches sont du ressort du gérant qui est généralement le mari ou le propriétaire de l'exploitation.

#### Accès des femmes au revenu agricole

40% des femmes ont déclaré pouvoir disposer d'une somme d'argent pour des dépenses personnelles occasionnellement, 30% ont répondu "suite à une demande, à chaque fois que j'en exprime le besoin".

Pour la planification des activités, 40% seulement des femmes participent à la planification, et sont au courant du bilan de l'exploitation.

## **6.2. Contraintes énoncées**

### **A- Contraintes communes aux pays**

La majorité des pays ont adopté des lois et des mesures en faveur de l'égalité entre femmes et hommes, et ce, dans tous les secteurs : constitution, stratégies, politiques, programmes, etc.... Toutefois, des contraintes limitant l'amélioration des conditions de vie et de travail des femmes subsistent en zones rurales plus qu'en zones urbaines. Des contraintes communes aux pays et des contraintes spécifiques sont énoncées ci-dessous.

Les contraintes communes aux pays, dans la gestion de l'eau et de l'irrigation, sont étroitement liées à celui de la production agricole en général. Toutefois, les principales contraintes liées aux questions des ressources en eau sont comme suit:

- Le manque d'encadrement de proximité et l'impact limité de la vulgarisation ont été mentionnés comme problèmes majeurs. Dans la plupart des pays, les femmes productrices préfèrent travailler avec des vulgarisatrices, et ce, pour des raisons socio-culturelles. Or les vulgarisatrices sont peu nombreuses sur le terrain, et lorsqu'elles sont présentes, elles ne maîtrisent pas toujours les questions de l'irrigation. L'inadéquation de la formation des vulgarisatrices a été mentionnée comme un facteur limitant l'amélioration des compétences des femmes productrices et à l'accès des femmes aux techniques d'économie de temps et de la ressource en eau.

- Les bénéficiaires des programmes de vulgarisation et d'appui technique sont plutôt les hommes, car ils travaillent dans les grandes exploitations, lesquelles sont ciblées aussi bien par la recherche que par les institutions de développement.

- Les structures de formation professionnelle et d'apprentissage pouvant être fréquentées par les femmes et les jeunes filles vivant en zones rurales sont quasi- inexistantes.

- Le manque d'accès à l'information et à la communication induit par le modèle de vie sociale des femmes rurales qui limite leur déplacement et leur participation à des séances de vulgarisation et à des journées d'informations. Par ailleurs, il a été signalé que l'inexistence d'espaces de rencontre et d'échanges d'informations techniques pour les femmes, contribuent à leur marginalisation par rapport au progrès technique.

- L'accès au crédit pour la modernisation des équipements est conditionné par l'exigence par les banques de garanties que les femmes rurales ne peuvent pas honorer. En effet, comme il a été signalé plus haut, très peu de femmes (4 à 7%) sont propriétaires de leurs exploitations. La difficulté d'accès au crédit les empêche d'améliorer leurs pratiques de l'irrigation.

-L'accès à la technologie : les études ont démontré que les femmes utilisent toujours les techniques d'irrigation traditionnelles et pénibles. Pourtant, la plupart d'entre elles ont une idée des nouvelles techniques économisatrices d'eau. Ce problème est lié, d'une part, à celui de leur accès au crédit pour l'achat de nouveaux équipements, et d'autre part, au fait que la recherche ne propose pas encore de technologies adaptées aux exploitations de subsistance où les femmes travaillent.

- Les pratiques et les connaissances des femmes en ce qui concerne les questions liées à l'irrigation, différent également selon les pays. En Tunisie et en Mauritanie, les cultures maraîchères sont essentiellement le travail des femmes. Les études effectuées pour la Tunisie montrent que les femmes connaissent les avantages des différents systèmes d'irrigation, mais elles n'ont aucune idée des problèmes de pertes d'eau, ni de l'amélioration des conduites de l'irrigation à la parcelle. L'étude de la Mauritanie montre que les femmes jouent un rôle prépondérant dans l'irrigation à la parcelle et qu'elles ont même acquis une expertise malgré qu'elles ont très faiblement profité des opportunités de formation et de vulgarisation. Le besoin de formation en irrigation est largement exprimé par les femmes ; ceci nécessiterait un renforcement de capacité de l'encadrement dans ce domaine.

Dans le cas du Maroc, l'étude a fait ressortir que la majorité des femmes enquêtées (88%) ne connaissent pas les risques liés à l'utilisation des engrais azotés, notamment la pollution des nappes. Toutefois, des cas différents sont signalés. Cela pourrait s'expliquer par le fait que l'appui technique de proximité est plus développé dans certaines zones.

- La question de l'insuffisance, voire l'absence de liaison/coordination entre la recherche et le développement a été mentionnée comme étant un facteur limitant l'amélioration des compétences et l'introduction des innovations et des résultats de la recherche.

- D'autres contraintes rencontrées par les femmes sont liées à l'absence des circuits de commercialisation, à l'accès au marché, à l'insuffisance de la valeur ajoutée de leurs produits.

Les femmes sont, en général, absentes et peu représentées dans les associations professionnelles ou les structures chargées de l'agriculture et de la gestion de l'eau au niveau local.

- Le salaire d'une ouvrière est nettement inférieur à celui de l'homme ouvrier, il est presque égal à la moitié de celui d'un homme. A titre d'exemple, au Liban, le salaire moyen d'un ouvrier agricole atteint 450 \$/mois alors que celui d'une femme ouvrière ne dépasse pas 190 \$/mois ; en Tunisie, sur les exploitations agricole, le salaire moyen est de 180 DT/mois pour les femmes et de 300 DT/mois pour les hommes.

- Le problème de couverture sociale constitue également une contrainte en milieu agricole qui reste le plus largement défavorisé à cet égard (couverture médicale, accident du travail, congé de maladie payé, congé de maternité,...). Néanmoins, dans certains pays, comme en Tunisie, la couverture médicale est assurée par le service social.

**B- Les contraintes spécifiques** sont peu nombreuses. Il s'agit surtout de questions socio-culturelles qui, dans quelques pays, limitent les activités des femmes dans le secteur de la gestion de l'eau et de l'irrigation. Beaucoup de femmes ne participent pas aux travaux d'irrigation car ils ont lieu durant la nuit. Pour la Mauritanie, le rapport mentionne : "Avec l'avènement des aménagements hydro-agricoles, les femmes constatent une dégradation de leur état de santé et de celui de leurs familles".

## 7. CONCLUSION

La réunion d'experts tenue à Hammamet, en Tunisie, du 18 au 20 Avril 2006 a été très riche en enseignements : elle a permis de collecter des informations qui, jusque là, n'étaient pas connues, et ce, dans un secteur où la prise en compte de la participation des femmes à côté des hommes est relativement nouvelle dans les structures de la recherche et du développement. L'échange d'expériences entre participants et participantes leur a permis de rendre plus visible le rôle des femmes dans les activités agricoles en général, et dans l'irrigation en particulier. Les différents exposés ont fait également le constat que les femmes rurales qui pratiquent l'irrigation sont plus chargées que celles qui ne la pratiquent pas.

## 8. RECOMMANDATIONS GENERALES

Les participants et participantes à la réunion d'experts de Hammamet/Tunisie, ont apprécié l'initiative de la FAO pour l'organisation de cette réunion qui a été une occasion pour la collecte et l'analyse des données sur la participation des femmes à la gestion de l'eau et l'irrigation. Ce travail devrait être poursuivi, notamment à travers des études exhaustives et des enquêtes plus approfondies et désagrégées par sexe. Les résultats seraient utilisés par les pays ainsi que les organisations internationales, et la FAO en particulier, pour corriger les

écarts de genre et élaborer des outils méthodologiques adaptés à la spécificité et aux besoins des hommes et des femmes (gender mainstreaming). L'alphabétisation, la formation et l'information, l'encadrement de proximité adaptés à la situation et aux besoins des hommes et des femmes en particulier, la prise en compte de ces besoins dans la formulation des législations, politiques et programmes de développement du secteur constituent des axes à suivre pour lever les contraintes identifiées. De plus, lier l'amélioration des conditions de travail des femmes et des hommes dans la gestion de l'eau et dans la pratique de l'irrigation à la lutte contre la pauvreté serait de nature à contribuer à un développement durable dans les pays du Maghreb et du Moyen-Orient. La recherche est interpellée pour intégrer dans ses programmes les spécificités, les besoins et les priorités des femmes et des hommes, en vue de la production de résultats adaptés et applicables. Cela ne pourra être réalisé qu'avec l'institutionnalisation des relations entre la Recherche et le Développement : *chercheurs/développeurs devant collaborer pour parvenir à des résultats répondant aux spécificités et besoins des hommes et des femmes.*

Promouvoir les investissements dans les techniques économisatrices d'eau et améliorer en permanence les connaissances des hommes et des femmes productrices et de l'encadrement de proximité en matière de pratiques de gestion de l'eau et de l'irrigation est de nature à diminuer les lourdes charges qui pèsent sur les femmes rurales, et à garantir une gestion durable de la ressource en eau dans les pays du Maghreb et du Proche-Orient.

Promouvoir les rôles et responsabilités dans le cadre des relations au sein de la famille constitue l'une des conditions pour parvenir à un développement durable, où tous les acteurs participent avec les mêmes chances et opportunités d'accès aux ressources et services. L'administration est également interpellée en vue du renforcement ou de l'institutionnalisation de mécanismes d'intégration de l'analyse de genre, dans la formulation des politiques et programmes de développement du secteur de la gestion de l'eau et de l'irrigation, ainsi que du suivi et de l'évaluation en permanence des progrès réalisés dans ce domaine.

Outre les recommandations générales, des recommandations spécifiques à la FAO sont les suivants :

- Initier des études en vue de la collecte et l'analyse des données sur les questions de genre dans le secteur de la gestion de l'eau et l'irrigation dans les pays du Proche Orient: études exhaustives, enquêtes approfondies et désagrégées par sexe.
- Diffuser les résultats de ces études aux pays pour leur permettre de corriger les écarts de genre et élaborer des outils méthodologiques adaptés à la spécificité et aux besoins des hommes et des femmes (gender mainstreaming).
- Proposer des méthodes et des outils de formation et d'information destinés au personnel d'encadrement de proximité et adaptés à la situation et aux besoins des

hommes et des femmes.

- Apporter un appui technique aux pays pour la prise en compte de ces besoins dans la formulation des législations, politiques et programmes de formation, information et communication pour le développement du secteur.
- Intégrer la dimension genre dans les programmes d'action et les études réalisées par les services techniques de la FAO chargée du secteur aux niveaux central et décentralisé.
- Initier des activités de recherche-développement visant à prendre en compte les spécificités du travail des femmes dans le domaine de la gestion de l'eau et l'irrigation. Ceci permettra de les faire bénéficier des techniques économisatrices d'eau et de réduire la pénibilité de leur travail.
- Initier la formulation d'un projet sous-régional ayant pour objectifs et résultats la contribution à la résolution des contraintes rencontrées.

La totalité des recommandations durant les travaux des groupes étaient regroupés et présentés dans l'annexe I.

## RECOMMANDATIONS DES TRAVAUX DE GROUPES

<b>FORMATION/INFORMATION DES FEMMES PRODUCTRICES</b>		
<b>Contraintes Enoncées</b>	<b>Recommandations</b>	<b>Modalités de mise en œuvre</b>
Analphabétisme des adultes	Intensifier les cours d'alphabétisation	Formation pratique répondant à la situation et aux besoins des femmes en utilisant des supports audio-visuels et des démonstrations pratiques
Abandon scolaire précoce des jeunes filles	Formation d'aides-vulgarisatrices	Orientation des jeunes filles vers la formation professionnelle en agriculture irriguée. Octroi de micro-crédits pour leur permettre de monter leur propre projet
Faible participation des femmes aux sessions de formation/vulgarisation : -éloignement des lieux de formation -Plan de travail très chargé -Contraintes socioculturelles	Organisation de sessions de formation proches des maisons de petits groupes  Répartition des tâches au sein de la famille	Stratégies de formation appropriées à mettre au point  Rôle de la société pour la valorisation de l'image de la femme rurale
Méconnaissance des techniques de conduite des exploitations	Mise en œuvre de programme de sensibilisation, de vulgarisation spécifique Programme de formation adaptée : de courte ou moyenne durée selon les besoins	Parcelles de démonstration, moyens audio-visuels.
Difficultés d'écoulement de la production	Formation sur la valorisation des produits (transformation, conditionnement ....) Encouragement à la création d'unités d'intérêt économique.	- parcelles et unités de démonstration - développement d'un savoir-faire spécifique à la région - assurer la commercialisation
Savoir-faire local non reconnu, non valorisé	Capitalisation et valorisation du savoir-faire local des populations	Organisation de séances de démonstrations chez les agricultrices
Informations techniques difficiles d'accès	-Elaboration de supports de vulgarisation adaptés au public -Distribution des supports	Faire appel aux spécialistes matières (ingénieurs, chercheurs pour

	élaborés aux structures d'enseignement primaire et secondaire (affiches, brochure, dépliants illustrés). Supports audio-visuels, émissions radio/ TV.	l'élaboration des messages vulgarisables)
Age avancé des femmes agricultrices	-Encourager le rajeunissement des exploitantes agricoles, former, concevoir des projets multisectoriels	Octroi de crédits pour la gestion des exploitations
Salaire des ouvrières inférieur à celui des ouvriers agricoles	-Législation à revoir en matière d'emploi qui corrige cette inégalité entre les sexes	-contrôle de l'application des textes
Ignorance, par la plupart des femmes, des techniques d'économie de l'eau en irrigation	Former et informer les femmes sur les techniques/ systèmes d'irrigation pour une économie de la ressource	Adaptation des méthodes et programmes de vulgarisation à la situation et besoins des femmes
Travaux physiques pénibles exécutés par les femmes dans l'approvisionnement en eau	Conception par la recherche de systèmes qui réduisent au maximum les efforts physiques	Intégration de ce volet dans la conception des programmes de recherche
Marginalisation et peu de considération des femmes malgré leurs efforts dans le secteur de l'agriculture.	Combattre les mauvaises traditions et coutumes à travers la vulgarisation en direction des hommes et des femmes	Sensibiliser les autorités pour réviser leurs approches en matière de promotion de la femme dans le monde rural
Absence des femmes dans les associations des usagers d'eau et des irrigants	Organisation de campagnes de sensibilisation et de vulgarisation destinées aux hommes et femmes sur l'importance de la présence des agricultrices dans les associations	Formation des hommes et des femmes à la gestion des associations et des groupements d'intérêt collectifs
Main d'œuvre peu qualifiée dans la conduite des irrigations	Développer des modules de formation professionnelle agricole adaptés aux besoins des femmes et des hommes.	Intégration de l'approche genre dans l'établissement de formation à tous les niveaux
-Coût élevé de la production irriguée, et bas revenu des hommes et des femmes		Orienter les agricultrices/agriculteurs vers des produits de qualité et à des prix concurrentiels
-Pénibilité du travail	Procéder à la modernisation de	Initier des programmes de

d'irrigation  -Difficulté/impossibilité d'effectuer le travail nocturne imposé par le réseau collectif de distribution  Taux d'analphabétisme des femmes très élevé	l'irrigation  Remplacer les réseaux collectifs de distribution avec canaux à ciel ouvert par des conduites sans pression pour assurer un débit nécessaire pour à un fonctionnement correct des techniques d'irrigation à la parcelle  Renforcer les actions d'alphabétisation avec les institutions et les ONGs concernées	micro-crédit pour l'acquisition des équipements  Mise en place d'un système de suivi évaluation pour contribuer à la réussite de ce programme. Mettre en œuvre un programme de formation en maintenance des systèmes modernes d'irrigation  Appliquer des méthodes d'alphabétisation qui attirent les femmes rurales
---	--	--

**PERSONNEL DE PROXIMITE : VULGARISATEURS/VULGARISATRICES (1)**

<b>Contraintes Rencontrées</b>	<b>Recommandations</b>	<b>Moyens de mise en œuvre</b>
Insuffisance de personnel d'appui de proximité	Mise en place de mécanismes de motivation et d'encouragement pour le travail de terrain	Valorisation financière et scientifique du travail des vulgarisateurs/trices
Faible maîtrise des techniques d'irrigation et de l'économie de l'eau  Personnel d'appui non informé des résultats de la recherche	Réforme des programmes de formation en vulgarisation. Formation des formateurs et vulgarisateurs/trices. Aspects pratiques à développer  Coordination Recherche-Développement à institutionnaliser	Parcelles de démonstration, voyages d'échange dans le pays, diffusion des résultats de la recherche aux vulgarisateurs/trices et autres agents de développement, participation aux journées scientifiques de la recherche
Absence d'un diagnostic pour la connaissance des rôles et besoins des hommes et des femmes dans le secteur.  Absence de durabilité des réalisations et des résultats des projets pilotes	Elaboration d'une stratégie à long terme pour l'intégration d'exploitants hommes et femmes dans la gestion durable de la ressource en eau.  Faire participer les jeunes filles résidentes dans les zones en qualité d'aides animatrices pour assurer la continuité et la durabilité.	- Procéder a un diagnostic participatif et identifier les besoins en formation  - Mettre en place des mécanismes de suivi
Manque de formation à	Renforcer les capacités des cadres	Recyclage/Formation

l'approche participative et de genre pour la planification	aux niveaux central et décentralisé en méthodes de planification participative et de genre	continue des intervenants
<b>PERSONNEL DE PROXIMITE : VULGARISATEURS/VULGARISATRICES (2)</b>		
<b>Contraintes Rencontrées</b>	<b>Recommandations</b>	<b>Modalités de mise en œuvre</b>
Faiblesse des moyens alloués aux actions de vulgarisation	- Renforcer les moyens alloués aux vulgarisateurs	- Doter les vulgarisateurs/trices de moyens adéquats pour l'encadrement de proximité : transport notamment
Méthodes de communication utilisées dans la vulgarisation peu efficaces en général	- Diversification des outils et supports de vulgarisation	- Parcelles de démonstration chez des femmes elles-mêmes - Organiser des voyages d'échange à l'intérieur du pays pour visiter les expériences réussies - Organiser des foires et exposition - Diffuser des informations à travers les supports audio-visuels, la radio, la Télévision et les canaux traditionnels
Insuffisance de la prise en compte de la dimension genre dans les programmes et projets de gestion de l'eau et de l'irrigation	- Sensibilisation des décideurs sur l'importance de la prise en compte de l'aspect genre dans les programmes d'irrigation	- Ateliers, séminaires, plaidoyers
Non intégration de la formation de l'encadrement de proximité dans les projets	- Intégrer la composante formation de l'encadrement dans tous les projets liés à l'eau et à sa gestion	- Mention de la formation de l'encadrement dans les documents de projets

### PROGRAMME REALISE

#### **Mardi 18 Avril**

Après l'ouverture officielle de la réunion d'experts, les travaux se sont déroulés en séances plénières selon le programme ci-après :

**Première session** présidée par Monsieur LEBDI Fethi , Directeur Général de l'INAT, Tunisie

- Présentation du programme de la réunion : Mme Tarhouni Jamila, Enseignante-chercheuse à l'INAT et Coordinatrice scientifique de l'organisation de la réunion d'experts
- Note Introductive à la réunion d'experts présentée par Fatiha BOU-SALAH, Experte en Genre et Développement al sur « La Femme Rurale dans l'Agriculture et le Développement Rural dans les pays du Maghreb et du Moyen Orient »
- Stratégie de la Femme Rurale dans l'Agriculture et la Pêche en Tunisie : Mme Larbi Fatma chargée de Mission et Directeur du Bureau d'Appui de la Femme Rurale au Ministère de l'Agriculture et des Ressources Hydrauliques
- Rôle de la Femme Rurale dans la pratique de l'irrigation : Cas d'un groupement d'intérêt collectif (GIC) de Beni Khalled, Cap Bon, Tunisie : Mr Fayçal CHENINI/INGREF
- Collecte de l'eau et femmes rurales en Tunisie Centrale : Mr. SLIMANI Mohamed, Maître de Conférences- INAT, Tunisie
- Base de données FAO (Aqustat) et méthodologies d'intégration des données de genre : Mme Karen Frenken, FAO Rome
- Etude sur l'impact des programmes d'AEP et de PPI sur la vie des femmes en milieu rural en Tunisie : Mme LAATIRI Raqya, DGGREE
- Formation féminine et renforcement des capacités : M. LEBDI Fethi, Directeur de l'INAT
- Stratégie de CAWTAR
- Eau et Droits de l'homme : Melle DHAOUADI Nadia, Institut des Humanités

## **Mercredi 19 Avril**

**Deuxième session** : présidée par Mr. BAZZA Mohamed, fonctionnaire principal en ressources en eau et irrigation, Bureau Régional de la FAO pour le Proche-orient, le Caire (RNE)

La seconde journée a été consacrée à la présentation des rapports des pays selon l'ordre suivant :

- Liban 1- Rôle de la femme dans l'agriculture irriguée au Liban : Mr. RAAD Daoud  
2- Développement rural de la haute vallée de la Bekaa au Liban : rôle particulier de la femme dans le processus d'innovation du secteur irrigué : présentée par Mme Magida MCHEIKH et préparée avec Mr. Fadi KARAM
- Maroc Rôle de la femme dans le secteur irrigué : Enseignante- chercheuse à l'Institut Agricole et Vétérinaire (IAV)
- Algérie Rôle de la femme dans la gestion des ressources en eau et plus particulièrement dans l'irrigation : Mme BELLACHE Sonia, Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural
- Djibouti Rôle de la femme dans la gestion de l'eau et particulièrement dans l'irrigation : Mme SOULEIMAN Souad, Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Mer
- Mauritanie Cas des femmes productrices de la vallée du fleuve Sénégal : Mr. ABDDAYEM Maaouya, Ministère de l'Environnement et du Développement /Génie Rural
- Caractérisation du rôle des femmes dans le secteur irrigué : Mme Tarhouni Jamila, Enseignante et chercheuse à l'Institut National Agronomique de Tunis (INAT)
- Concept de genre et outils méthodologiques produits par la FAO/SDW : Mme Yanna LAMBROU, Experte principale en genre et ressources naturelles, FAO/Rome

**Troisième Session** consacrée aux travaux de groupes : présidée par Mme BOU-SALAH Fatiha, Experte en Genre et Développement Rural

Sur la base des informations recueillies au cours des présentations, et des principales contraintes relevées, les participants et les participantes ont travaillé en groupes restreints pour la formulation de recommandations relatives à l'amélioration de l'intégration des femmes dans les programmes de gestion de l'eau et de l'irrigation. Un guide a été utilisé au cours des

travaux, dans lequel étaient mentionnées : les contraintes énoncées, les recommandations formulées ainsi que les modalités de leur mise en œuvre. Les travaux de groupes ont concerné les principales contraintes relevées, à savoir : la formation et l'information des femmes productrices et le personnel d'encadrement de proximité.

Trois groupes ont été constitués : le premier groupe a travaillé sur la formation et l'information des femmes productrices et de l'encadrement, le second a travaillé sur les indicateurs et outils d'intégration du genre dans la gestion de l'eau en agriculture, et le troisième groupe a travaillé sur les activités du personnel d'appui de proximité.

Les résultats des travaux de groupes ont été présentés en séance plénière (Annexe I).

## **PROGRAMME DE LA VISITE DE TERRAIN**

Visite d'un lot de terrain géré par une femme ingénieur agronome, spécialisée en Génie Rural

Visite d'une exploitation pilote relevant du GIC (groupement à Intérêt Collectif) à Diar El Hajjej

Visite du GIC du barrage Oued El Hajjar : programme d'appui aux périmètres publics irrigués de l'extrême Nord-Est (région de Kélibia, El Houaria...).

Déjeuner à l'école de mécanique navale de Kélibia.

Visite touristique du site punique de KERKOUAN

## **PERSONNEL AYANT ENCADRE LES VISITES :**

Mr. MONGI SOUILEM ingénieur en chef, chef d'arrondissement des périmètres publics irrigués; Mr. JABNOUN HABIB ingénieur général, Arrondissement de production végétale; Directeur technique et personnel du GIC Diar El Hajjej; Directeur technique et personnel du GIC Oued El Hajjar

## **DEROULEMENT DE LA VISITE ET COMMENTAIRES**

### **Visite d'une exploitation gérée par une femme ingénieur**

La première visite a eu lieu sur l'exploitation de Mme Bassoumi Najoua, Ingénieur Agronome, spécialisée en Génie Rural, qui a exposé aux participants/tes l'historique de la mise en place de son projet. Le lot de terrain qu'elle exploite appartient à l'état qui le lui loue pour une période de 40 ans. Mme Bassoumi a procédé à sa mise en valeur en vue de son exploitation comme vergers à dominance agrumes. L'installation des parcelles de production a nécessité de nombreux travaux tels que les travaux du sol, la plantation de brise-vent, la réalisation d'un forage ainsi que la mise en place d'une pépinière pour assurer la production des plants.

Pour ce qui est de l'intégration dans le voisinage et les associations locales, aucun problème n'est apparu eu égard à sa fonction de femme exploitante. Toutefois, elle a du faire face à des problèmes technico financiers, lesquels ont eu des répercussions négatives sur le démarrage et la conduite de son exploitation. Ces problèmes sont essentiellement liés au retard dans l'obtention du crédit, au bilan financier négatif durant la phase d'installation et de non production du verger, aux problèmes d'ordre pathologique, aux difficultés d'achat de semences pour les cultures alternées et enfin au manque de financement pour l'extension et

l'intensification du programme. Il est à noter que cette situation n'est pas due au fait que l'exploitante soit une femme.

### **B- Visite du GIC Diar el Hajjej : Récolte de fraises**

L'exploitation visitée a permis l'observation de la répartition des tâches de cueillette des fraises : les femmes cueillent les fraises et les disposent dans les caisses, les hommes procèdent à la manutention des caisses et à leur chargement sur les engins de transport. D'après les informations recueillies, la durée du travail pendant une journée est la même pour les deux sexes. Toutefois, une différence importante existe au niveau du salaire : une femme perçoit 5 dinars, un homme en perçoit 7 à 10. La raison invoquée réside dans le fait que les tâches effectuées par l'homme sont plus pénibles que celles effectuées par les femmes. Celles-ci estiment qu'il est plus pénible de passer une journée pliée en deux sous le soleil, ce qui occasionne des douleurs aiguës ressenties au niveau des articulations et des muscles. De plus, la durée du travail sur le champs, et la distance à parcourir qui peut être de plusieurs kilomètres par jour font qu'au total, elles passent la majorité de la journée à l'extérieur de la maison. À leur retour, elles doivent assurer toutes les activités domestiques dont elles ont la charge.

Il est à noter également, que les ouvriers, et ouvrières ne jouissent pas d'une couverture sociale : assurance médicale, accident de travail, retraite.

D'une manière générale sur l'exploitation visitée, les femmes accomplissent les tâches de cueillette, de désherbage, de travail de sol, de semis. Les hommes effectuent les labours, et tous les travaux nécessitant de la force, et installent/ déplacent le matériel d'irrigation.

L'exploitation visitée employait plus de femmes (6 ou 7) contre seulement 2 hommes en plus du chef de l'exploitation : les salaires des femmes étant, comme mentionnés plus haut, inférieurs à ceux des hommes.

D'après l'exposé de Mr. Jebnoun Habib, les femmes occupent une place importante dans la production agricole et sont capables d'assurer toutes les tâches (irrigation, apiculture, petit élevage, etc..) au point où, sans la participation des femmes, l'agriculture irriguée risque d'être fortement compromise.

### **C- visite du GIC Oued El Hajjar :**

Le président et le directeur du groupement ont exposé la composition de l'association d'oued el Hajjar, ses responsabilités et ses prérogatives. Tous les associés sont des hommes et il n'y a pas de femmes directement impliquées. Toutefois, ce site a été choisi pour être visité en raison des répercussions socio-économiques néfastes qui ont touché surtout les femmes et les enfants (recherche de l'eau, perte de travail...).

**Plan Indicatif du document soumis aux participants/tes**

**Rôle de la femme dans la gestion des ressources en eau et plus particulièrement dans l'irrigation Pays :**

**Objectifs de l'étude :**

- Rendre visible le rôle de la femme dans la gestion des ressources en eau et dans les activités liées à l'irrigation ;
- Faire ressortir les contraintes qui entravent ses activités ainsi que les potentialités à développer en vue d'assurer une plus grande intégration de l'approche genre dans les programmes et les projets de développement agricole et rural et plus particulièrement ceux relatifs à la gestion de l'eau.

**PLAN INDICATIF**

1. Introduction
2. Informations générales : population, population rurale, pourcentage de femmes actives dans l'agriculture, place du secteur agricole, importance du secteur irrigué.
3. Rôle des femmes et des hommes dans la gestion de l'eau et plus particulièrement dans le secteur de l'irrigation
4. Contraintes rencontrées par les femmes dans les activités liées à la gestion de l'eau et à l'irrigation : réglementation, traditions socioculturelles, accès aux ressources et aux services, etc....
5. Potentialités à développer
6. Conclusion
7. Recommandations visant une plus grande intégration de l'approche genre dans les programmes relatifs à la gestion de l'eau en général et de l'irrigation en particulier.

**Références**

**Annexes** (si nécessaire)

**Remarque**

L'étude peut également comporter des aspects non mentionnés dans le plan indicatif et qui sont importants pour l'atteinte des objectifs mentionnés ci-dessus.

## ANNEXE IV

## LISTE DES PARTICIPANTS

Nom & Prénom	Organisme	Adresses	Telephone	Email
<b>FAO</b>				
Mustapha SINACEUR	FAO-SNEA	3 bis, rue Abdelmalek Ibn Marouane B.P 300 Cité Mahrajène 1082 Tunis	00 216 71 847 553	<a href="mailto:Mustapha.Sinaceur@fao.org">Mustapha.Sinaceur@fao.org</a>
Mohamed BAZZA	FAO-RNE	11,El Eslah El Zerai St, Dokki, Cairo PO Box 2223 Cairo, Egypt	00 202 3316132 Fax: 749 5981	<a href="mailto:Mohamed.Bazza@fao.org">Mohamed.Bazza@fao.org</a>
Karen FRENKEN	AGLW/HQs-Rome	Viale delle Terme di Caracalla-00100 Rome-Italie	00 39 06 527 52440	<a href="mailto:Karen.Frenken@fao.org">Karen.Frenken@fao.org</a>
Yianna LAMBROU	FAOSDW/HQs-Rome	Viale delle Terme di Caracalla-00100 Rome-Italie	00 39 06 527 54550 Fax: 570 52004	<a href="mailto:Yianna.Lambrou@fao.org">Yianna.Lambrou@fao.org</a>
Fatiha BOUSALAH	FAO/ Personne Ressource	11 rue Med Chaabani Alger-Algérie	00 213 71 60 05 92 Fax: 00 33 1 4804 7543	<a href="mailto:Fatiha.Bousalah@fao.org">Fatiha.Bousalah@fao.org</a> / <a href="mailto:sd.expert@gmail.com">sd.expert@gmail.com</a>
Reza NAJIB	FAO-SNEA	3 bis, rue Abdelmalek Ibn Marouane B.P 300 Cité Mahrajène 1082 Tunis	00 216 71 847 553	<a href="mailto:Reza.Najib@fao.org">Reza.Najib@fao.org</a>
Khedija MAHFOUDH	FAO-SNEA	3 bis, rue Abdelmalek Ibn Marouane B.P 300 Cité Mahrajène 1082 Tunis	00 216 71 847 553	<a href="mailto:Khedija.Mahfoudh@fao.org">Khedija.Mahfoudh@fao.org</a>

Nom & Prénom	Organisme	Adresses	Telephone	Email
<b>INAT</b>				
Jamila TARHOUNI	INAT-MARH-Tunis	43 Av Charles Nicolle-1002 Tunis	00 216 71 289 431	<a href="mailto:tarhouni.jamila@inat.agrinet.tn">tarhouni.jamila@inat.agrinet.tn</a>
Fethi LEBDI	INAT-MARH-Tunis	43, Av Charles Nicolle-1002 Tunis	00 216 71 289 431	<a href="mailto:lebdi.fethi@iresa.agrinet.tn">lebdi.fethi@iresa.agrinet.tn</a>
Zohra CHABAANE	INAT-MARH-Tunis	43 Av Charles Nicolle-1002 Tunis	00 216 71 289 431	<a href="mailto:chaabane.zohra@inat.agrinet.tn">chaabane.zohra@inat.agrinet.tn</a>
Hédi DAGHARI	Professeur/ INAT-MARH-Tunis	43 Av Charles Nicolle-1002 Tunis	00 216 22 94 04 28	<a href="mailto:daghari.hedi@inat.agrinet.tn">daghari.hedi@inat.agrinet.tn</a>
Mohamed SLIMANI	Enseignant/ INAT-MARH-Tunis	43, Av Charles Nicolle-1002 Tunis	00 216 71 289 431/ 97 11 57 43 Fax: 71 799 391	<a href="mailto:slimani.mohamed@inat.agrinet.tn">slimani.mohamed@inat.agrinet.tn</a>
Emna TRABELSI	INAT-MARH-Tunis	43 Av Charles Nicolle-1002 Tunis	00 216 71 289 431/ 22 95 65 82	<a href="mailto:emna20002001@yahoo.fr">emna20002001@yahoo.fr</a>
Chawki HAFSI	INAT-MARH-Tunis	43 Av Charles Nicolle-1002 Tunis	00 216 21 001 069	<a href="mailto:chawax_79@hotmail.com">chawax_79@hotmail.com</a>
Sahbi BEN DHIAF	INAT-MARH-Tunis	43 Av Charles Nicolle-1002 Tunis	00 216 96 911 265	<a href="mailto:sahbi_ghi@hotmail.com">sahbi_ghi@hotmail.com</a>
Zeineb GHRABI	INAT-MARH-Tunis	45 Av Charles Nicolle-1002 Tunis	1 216 71 289 431	<a href="mailto:zghrabi@yahoo.fr">zghrabi@yahoo.fr</a>

Nom & Prénom	Organisme	Adresses	Telephone	<a href="#">Email</a>
<b>Algérie</b>				
Sonia BELLACHE	Ingénieur d'Etat/Min de l'Agriculture et Dev Rural (DDAZASA)	9 rue Hassiba Ben Bouali - Alger	00 213 21 71 17 12- Fax: 00 213 21 71 87 63	<a href="mailto:bellache_sonia@yahoo.fr">bellache_sonia@yahoo.fr</a>
<b>Djibouti</b>				
Souad SOULEIMAN AHMED	D.E./MAEM-RH	B.P. 12 38 Djibouti	00 253 82 66 90	<a href="mailto:souadsouleiman@yahoo.fr">souadsouleiman@yahoo.fr</a>
<b>Liban</b>				
Magida MCHEIK	Centre d'irrigation Technologique-Liban	Upper Bekaa Valley, Jaboulé, North Bekaa, Lebanon	00 961 8 23 50 71	<a href="mailto:fkaram@lari.gov.lb">fkaram@lari.gov.lb</a> / <a href="mailto:info@rdbekaa.org">info@rdbekaa.org</a> / <a href="mailto:Ma_mcheik@yahoo.com">Ma_mcheik@yahoo.com</a>
Daoud RAAD	Ministère de l'Agriculture/ dept projets ruraux et irrigation	Rue Bir-Hassan, Beyrouth, Liban	00 961 3 54 65 39/00 961 8 90 00 37	<a href="mailto:daoudraad@ul.edu.lb">daoudraad@ul.edu.lb</a>
<b>Maroc</b>				
Saadia ZRIRA	Enseignant/Chercheur- Institut Agro. et Vét. Hassan II-Rabat	Enseignant chercheur Institut Agronomique et Vétérinaire Hassan II, Rabat, Maroc	212 37 68 66 12/ 00 212 61 07 34 46 Fax: 00 212 37 68 66 12	<a href="mailto:s.zrurz@menara.ma">s.zrurz@menara.ma</a>
<b>Mauritanie</b>				

Maaouya ABDDAYEM	Responsable PSSA- MDRE Mauritanie	Ilot c 590 B.P. 4646 Nouakchott, Mau	00 222 525 1266 (B)/ 52910 43	<a href="mailto:abddayem_m@yahoo.fr">abddayem_m@yahoo.fr</a>
Nom & Prénom	Organisme	Adresses	Telephone	<a href="#">Email</a>
<b>Organisation International</b>				
Ahmed SRIKAH	UMA/ Chef de Division à la Direction de la Sécurité Alimentaire	14 Rue Zalagh, Aghdal, Rabat, Maroc B.P. 1310	00 212 37 67 12 70-67 12 80/ 67 12 85/ Fax: 00 212 37 67 12 53	<a href="mailto:sg.uma@maghrebarabe.org">sg.uma@maghrebarabe.org</a>
Nadia BECHRAOUI/	PNUD	61, Boulevard Bab Benat B.P. 863 1035 Tunis	00 216 564 011/ Fax: 71 560 094	<a href="mailto:nadia.bechraoui@undp.org">nadia.bechraoui@undp.org</a>
Habib KETATA	Expert/ ICARDA	ICARDA	00 216 71 752 134	<a href="mailto:h.ketata@cgiar.org">h.ketata@cgiar.org</a>
Djamel LATRECH	OSS/ Coordinateur du projet du système aquifère du sahara septentrional (SASS)	Bd Yasser Arafat, La Charguia- Tunis	00 216 71 206 634/633 / 97 19 37 80 Fax: 00 216 71 206 636	<a href="mailto:djamel.latrech@oss.org.tn">djamel.latrech@oss.org.tn</a> / <a href="mailto:adl@gnet.tn">adl@gnet.tn</a>
Giulia BUSCOSI	Union Européenne	Rue du Lac Biwa- Les Berges du Lac- 1053 Tunis	Tel: 00 216 960 330/ Fax: 00 216 71 960 302	<a href="mailto:Giulia.BUSCOSI@cec.eu.int">Giulia.BUSCOSI@cec.eu.int</a>
Mouldi TARHOUNI	Expert en Irrigation et Drainage- BAfD	B.P 323 1002 Tunis-Belvédère - BAD Tunisie	00 216 71 830 600/ 71 102 235/ 98 60 84 41	<a href="mailto:m.tarhouni@afdb.org">m.tarhouni@afdb.org</a>
Anouk FOUIK	Expert en genre et eau à la BAfD	B.P. 323 - 1002 Tunis - Belvédère	00 216 71 830 600/ 71 103 229	<a href="mailto:a.fouich@afdb.org">a.fouich@afdb.org</a>
Michela TAGLIAFERRI	Bureau de la Coopération Italienne	Ambassade d'Italie	00 216 22614425	<a href="mailto:coop3.ambit@email.ati.tn">coop3.ambit@email.ati.tn</a>

Elil Renganathan	Centre Méditerranéen de l'OMS pour la Réduction de la Vulnérabilité	Rue du Lac Windermere, B.P. n° 40, 1053 Les Berges du Lac- Tunis	00216 71964681/+21671964178	<a href="mailto:Elil.Renganathan@wmc.who.int">Elil.Renganathan@wmc.who.int</a>
Nom & Prénom	Organisme	Adresses	Telephone	<a href="#">Email</a>
Tunisie				
Halima LEBBANE	Ing princ/ Dir générale des Ressources en Eau (MARH)	49, rue la Manoubia-Montfleury 1008	00 216 71 560 000	<a href="mailto:hlima8mamou@yahoo.fr">hlima8mamou@yahoo.fr</a>
Fatma LARBI	Chargée de mission femmes rurales MARH- Tunis	30 rue Alain Savary- 1002 Tunis	00 216 786 833P. 1043/ 71 848 680 (Dir)	<a href="mailto:femmerurale2001@yahoo.fr">femmerurale2001@yahoo.fr</a>
Azza KHELEF	Vulgarisation féminine	CRDA Nabeul, rue Mongi Bali-Nabeul	72 28 52 88/72 28 53 21/ 98 69 95 70	
Med Naceur OUESLATI	Chef Ressources en eau/CRDA Nabeul	CRDA Nabeul, rue Mongi Bali-Nabeul	72 28 52 88/72 28 53 21/ 98 55 60 44/ Fax: 72 285 321	
Ahmed SMAOUI	Commissaire- CRDA Nabeul	CRDA Nabeul, rue Mongi Bali-Nabeul	72 28 52 88/72 28 53 21/ 98 55 60 44/ Fax: 72 285 321	
Habib JEBNOUN	D.V.P.P.A./ CRDA Nabeul	CRDA Nabeul, rue Mongi Bali-Nabeul	72 28 52 88/72 28 53 21/ 98 55 60 44/ Fax: 72 285 321	
Fatma JABRANE	Vulgarisatrice Nefza CTV-CRDA Beja	CTV Nefza 9010- Béja	00 216 78 471 092/ 96 73 96 95	

Leila HIDOUSI	Coordinatrice vulgarisation féminine	CRDA Mannouba	00 216 71 624 408/ 20 545 120 Fax: 71 624 402	<a href="mailto:leilahidoussi.1@yahoo.fr">leilahidoussi.1@yahoo.fr</a>
Noujeila EL GHARBI	Ingénieur Adjoint	CRDA Kairouan	00 216 77 30 13 01/77 30 35 80	
Fatma KHARROUBI	Ingénieur Adjoint	CRDA Siliana	00 216 78 872 511 Fax: 78 870 009	<a href="mailto:KHARROUBI_FATMA@yahoo.fr">KHARROUBI_FATMA@yahoo.fr</a>
Fatma YOUSFI	Vulgarisatrice	CRDA Siliana	00 216 98 524 496 Fax: 00 216 78 870 009	
Meriem HAMDOUNI	Coordinatrice vulgarisation féminine	CRDA Sidi Bouzid- 9100	00 216 76 632 822	
Aïcha FATHALLAH	Ingénieur en Chef/ vulgarisation féminine	AVFA/ MARH	00 216 98 618 902/ 71 787 122 p; 117	<a href="mailto:benslamaaïcha1@yahoo.fr">benslamaaïcha1@yahoo.fr</a>
Narjess HAMROUNI	Ingénieur principal/ vulgarisation féminine	AVFA/ MARH	00 216 71 797 086/182 Fax: 00 216 797 280	
Moncef BEN FREJ	Consultant-Face Consulting	26, Av Habib Bourguiba-Ariana	00 216 653 193	<a href="mailto:ben_fredjmoncef@yahoo.fr">ben_fredjmoncef@yahoo.fr</a>
Abdelkader HAMDANE	Directeur Général- GREE-MARH	30 rue Alain Savary, 1002 Tunis	00 216 786 833	<a href="mailto:abdelkader.hamdane@laposte.net">abdelkader.hamdane@laposte.net</a>
Fayçal CHENINI	INRGREF	BP 10 2080 Ariana	00 216 71719630 ext. 419	<a href="mailto:chenini.faycel@iresa.agrinet.tn">chenini.faycel@iresa.agrinet.tn</a>

Faten AOUADI	Journaliste	CREDIF	00 216 71 870 377 / 885 322/ 883 486/ Fax:71 852 893	<a href="mailto:fatencredif@yahoo.fr">fatencredif@yahoo.fr</a>
Khaddouja MELLOULI/ Wahid FERCHICHI	CAWTAR	1003 North Urban City-Tunis- Tunisia	00 216 71 712 000/ 98 26 67 47	<a href="mailto:khadouja.mellouli@cawtar.org">khadouja.mellouli@cawtar.org</a> / <a href="mailto:ferchichiw@yahoo.com">ferchichiw@yahoo.com</a>
Rakia LAATIRI	Directeur -GREE-MARH	30 rue Alain Savary, 1002 Tunis	00 216 786 833/ 891 341 Fax: 71 288 071	<a href="mailto:rlatiri@yahoo.fr">rlatiri@yahoo.fr</a>
Najet GHARBI	S/Directeur - GREE- MARH	30 rue Alain Savary, 1002 Tunis	00 216 786 833/ 71 781 756 Fax: 71 288 071	<a href="mailto:n.gharbi@laposte.net">n.gharbi@laposte.net</a>
Mohamed BEN AYED	Directeur-GREE-MARH	30 rue Alain Savary, 1002 Tunis	00 216 71 786 833	<a href="mailto:ben-ayed.mohamed-@laposte.net">ben-ayed.mohamed-@laposte.net</a>
Abdallah BEN ALAYA	Enseignante - ESA- Mograne- Zaghouan	ESA Mograne, 1121 Mograne- Zaghouan-Tunisie	00 216 98 82 69 44	<a href="mailto:benalaya.abdallah@iresa.agrinet.tn">benalaya.abdallah@iresa.agrinet.tn</a>
Ahmed SMAOUI	Commissaire-CRDA Nabeul	CRDA Nabeul	72 28 52 88/72 28 53 21	
Nadia DHAOUADI	Enseignante - Institut Sup des Et Appliquées en Humanité - Université de Tunis	209 cité El Hana - Bizerte	00 216 98 46 83 11	<a href="mailto:nadia_dhaouadi@yahoo.fr">nadia_dhaouadi@yahoo.fr</a>
Zohra BOUGUERRA	Consultante sociologue	8 rue Ibn El Aouen- 2010 La Manouba- Tunisie	00 216 21 44 55 68	<a href="mailto:Zohrabou@yahoo.fr">Zohrabou@yahoo.fr</a>